

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire le 17 décembre 2015

Règlement - Partie graphique

Plan de zonage général

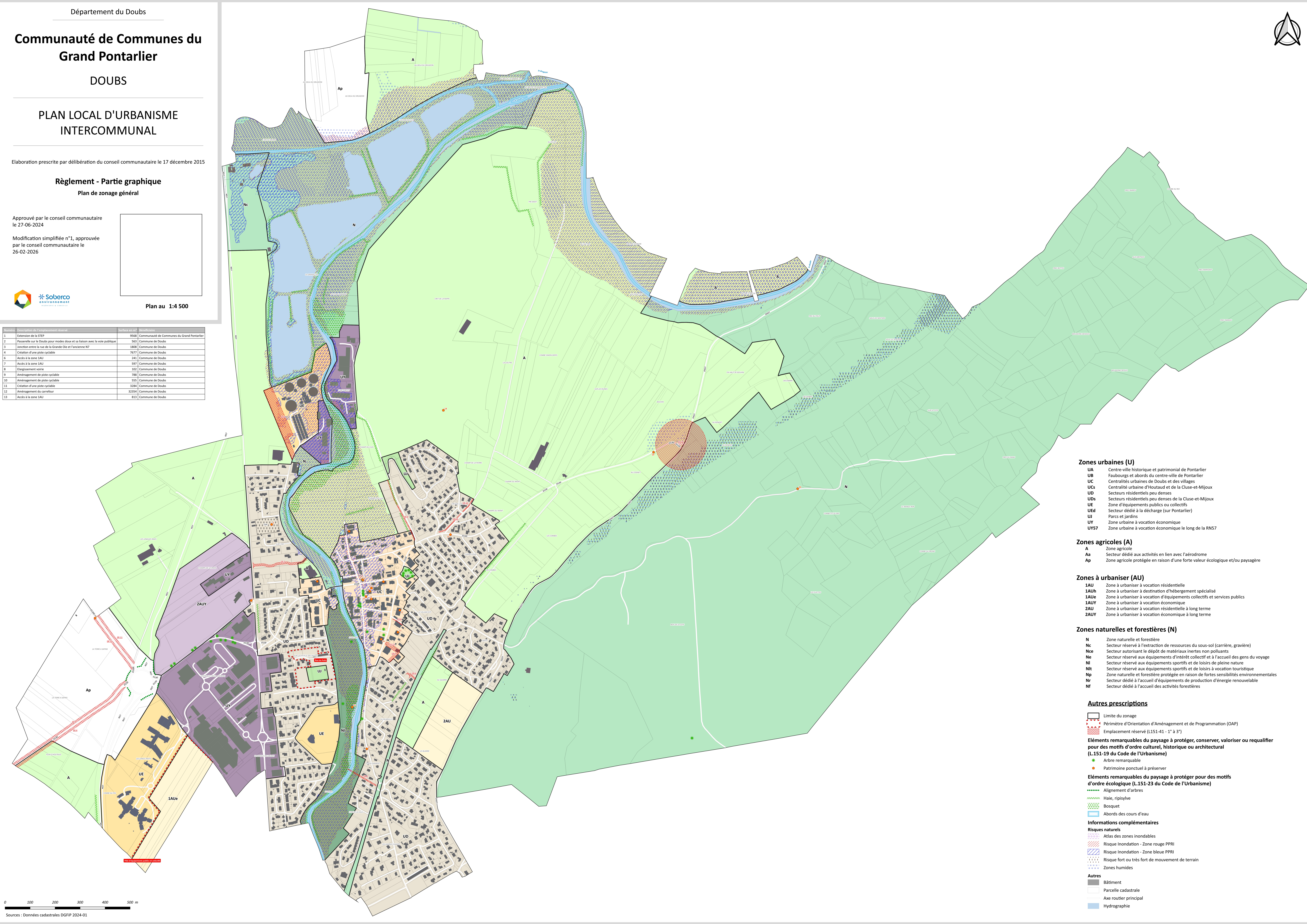
Approuvé par le conseil communautaire le 27-06-2024

Modification simplifiée n°1, approuvée par le conseil communautaire le 26-02-2026



Plan au 1:4 500

Numéro	Description de l'emplacement réservé	Surface en m²	Bénéficiaire
1	Extension de la STEP	9568	Communauté de Communes du Grand Pontarlier
2	Passerelle sur le Doubs pour modes doux et sa liaison avec la voie publique	563	Commune de Doubs
3	Intersection entre la rue de la Grande Die et l'ancienne N7	1800	Commune de Doubs
4	Création d'une piste cyclable	7677	Commune de Doubs
6	Accès à la zone 1AU	241	Commune de Doubs
7	Accès à la zone 1AU	597	Commune de Doubs
8	Élargissement voirie	100	Commune de Doubs
9	Aménagement de piste cyclable	788	Commune de Doubs
10	Aménagement de piste cyclable	555	Commune de Doubs
11	Création d'une piste cyclable	3284	Commune de Doubs
12	Aménagement du carrefour	32354	Commune de Doubs
13	Accès à la zone 1AU	815	Commune de Doubs



Zones urbaines (U)

- UA
- Centre-ville historique et patrimonial de Pontarlier
- UB
- Faubourgs et abords du centre-ville de Pontarlier
- UC
- Centralités urbaines de Doubs et des villages
- UCs
- Centralité urbaine d'Houtaud et de la Cluse-et-Mijoux
- UD
- Secteurs résidentiels peu denses
- UDs
- Secteurs résidentiels peu denses de la Cluse-et-Mijoux
- UE
- Zone d'équipements publics ou collectifs
- UEd
- Secteur dédié à la décharge (sur Pontarlier)
- UI
- Parcs et jardins
- UY
- Zone urbaine à vocation économique
- UY57
- Zone urbaine à vocation économique le long de la RNS7

Zones agricoles (A)

- A
- Zone agricole
- Aa
- Secteur dédié aux activités en lien avec l'aérodrome
- Ap
- Zone agricole protégée en raison d'une forte valeur écologique et/ou paysagère

Zones à urbaniser (AU)

- 1AU
- Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- 1AUh
- Zone à urbaniser à destination d'hébergement spécialisé
- 1AUe
- Zone à urbaniser à vocation d'équipements collectifs et services publics
- 1AUy
- Zone à urbaniser à vocation économique
- 2AU
- Zone à urbaniser à vocation résidentielle à long terme
- 2AUy
- Zone à urbaniser à vocation économique à long terme

Zones naturelles et forestières (N)

- N
- Zone naturelle et forestière
- Nc
- Secteur réservé à l'extraction de ressources du sous-sol (carrière, gravière)
- Nce
- Secteur autorisant le dépôt de matériaux inertes non polluants
- Ne
- Secteur réservé aux équipements d'intérêt collectif et à l'accueil des gens du voyage
- Ni
- Secteur réservé aux équipements sportifs et de loisirs de pleine nature
- Nlt
- Secteur réservé aux équipements sportifs et de loisirs à vocation touristique
- Np
- Zone naturelle et forestière protégée en raison de fortes sensibilités environnementales
- Nr
- Secteur dédié à l'accueil d'équipements de production d'énergie renouvelable
- Nf
- Secteur dédié à l'accueil des activités forestières

Autres prescriptions

-
- Limite du zonage
-
- Périmètre d'Orientat[i]on d'Aménagement et de Programmation (OAP)
-
- Emplacement réservé (L151-41 - 1° à 3°)
-
- Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L151-19 du Code de l'Urbanisme)
-
- Arbre remarquable
-
- Patrimoine ponctuel à préserver

Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

-
- Alignement d'arbres
-
- Haie, ripisylve
-
- Bosquet
-
- Abords des cours d'eau

Informations complémentaires

Risques naturels

-
- Atlas des zones inondables
-
- Risque Inondation - Zone rouge PPRI
-
- Risque Inondation - Zone bleue PPRI
-
- Risque fort ou très fort de mouvement de terrain
-
- Zones humides

Autres

-
- Bâtiment
-
- Parcelle cadastrale
-
- Axe routier principal
-
- Hydrographie

Département du Doubs

Communauté de Communes du Grand Pontarlier

DOUBS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire le 17 décembre 2015

Règlement - Partie graphique

Plan de zonage général - Zoom sur le bourg

Approuvé par le conseil communautaire le 27-06-2024

Modification simplifiée n°1, approuvée par le conseil communautaire le 26-02-2026

 Soberco
environnement
aménagement & conseil

Plan au 1:2 500

Zones urbaines (U)

UA

Centre-ville historique et patrimonial de Pontarlier

UB

Faubourgs et abords du centre-ville de Pontarlier

UC

Centralités urbaines de Doubs et des villages

UCs

Centralité urbaine d'Houtaud et de la Cluse-et-Mijoux

UD

Secteurs résidentiels peu denses

UDs

Secteurs résidentiels peu denses de la Cluse-et-Mijoux

UE

Zone d'équipements publics ou collectifs

UED

Secteur dédié à la décharge (sur Pontarlier)

UJ

Parcs et jardins

UY

Zone urbaine à vocation économique

UY57

Zone urbaine à vocation économique le long de la RN57

Zones agricoles (A)

A

Zone agricole

Aa

Secteur dédié aux activités en lien avec l'aérodrome

Ap

Zone agricole protégée en raison d'une forte valeur écologique et/ou paysagère

Zones à urbaniser (AU)

1AU

Zone à urbaniser à vocation résidentielle

1AUh

Zone à urbaniser à destination d'hébergement spécialisé

1AUe

Zone à urbaniser à vocation d'équipements collectifs et services publics

1AUy

Zone à urbaniser à vocation économique

2AU

Zone à urbaniser à vocation résidentielle à long terme

2AUy

Zone à urbaniser à vocation économique à long terme

Zones naturelles et forestières (N)

N

Zone naturelle et forestière

Nc

Secteur réservé à l'extraction de ressources du sous-sol (carrière, gravière)

Nce

Secteur autorisant le dépôt de matériaux inertes non polluants

Ne

Secteur réservé aux équipements d'intérêt collectif et à l'accueil des gens du voyage

Nl

Secteur réservé aux équipements sportifs et de loisirs de pleine nature

Nlt

Secteur réservé aux équipements sportifs et de loisirs à vocation touristique

Nlp

Zone naturelle et forestière protégée en raison de fortes sensibilités environnementales

Nr

Secteur dédié à l'accueil d'équipements de production d'énergie renouvelable

Nf

Secteur dédié à l'accueil des activités forestières

Autres prescriptions

 Limite du zonage

 Périmètre d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

 Emplacement réservé (L151-41 - 1° à 3°)

Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)

 Arbre remarquable

 Patrimoine ponctuel à préserver

Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)

 Alignement d'arbres

 Haie, ripisylve

 Bosquet

 Abords des cours d'eau

Informations complémentaires

Risques naturels

 Atlas des zones inondables

 Risque Inondation - Zone rouge PPRI

 Risque Inondation - Zone bleue PPRI

 Risque fort ou très fort de mouvement de terrain

 Zones humides

Autres

 Bâtiment

 Parcelle cadastrale

 Axe routier principal

 Hydrographie

Numéro	Description de l'emplacement réservé	Surface en m²	Bénéficiaires
1	Extension de la STEP	9568	Communauté de Communes du Grand Pontarlier
2	Passerelle sur le Doubs pour modes doux et sa liaison avec la voie publique	568	Commune de Doubs
3	Jonction entre la rue de la Grande Die et l'ancienne N7	3863	Commune de Doubs
4	Création d'une piste cyclable	7677	Commune de Doubs
6	Accès à la zone 1AU	243	Commune de Doubs
7	Accès à la zone 1AU	597	Commune de Doubs
8	Élargissement voirie	132	Commune de Doubs
9	Aménagement de piste cyclable	788	Commune de Doubs
10	Aménagement de piste cyclable	553	Commune de Doubs
11	Création d'une piste cyclable	3284	Commune de Doubs
12	Aménagement du carrefour	3234	Commune de Doubs
13	Accès à la zone 1AU	813	Commune de Doubs

0100200300400500 m

Sources : Données cadastrales DGFiP 2024-01